

Conseil d'école du 21 Mars 2014:

Présents:

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

La représentante des parents d'élèves de Noailhac: Mme Augusto

La représentante des parents d'élèves de Lagleygeolle: Mme Chambeaudie

Les représentants de la mairie de Noailhac: Mr Bleslu, maire de Noailhac, Mme Bourges

Les représentantes de La mairie de Lagleygeolle: Mme Bourdet et Mme Dissoubret

Les DDEN : Mme Coudert et Mme Brunerie

Excusés:

Mr Germane, maire de Lagleygeolle.

La représentante des parents d'élève de Noailhac : Mme Didière

Le représentant de la mairie de Noailhac : Mr Serrager

La représentante des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Buffière

Ordres du jour:

- Bilan du spectacle du RPI de décembre:

Les enfants et les enseignants ont été ravis de présenter ce spectacle. Il y a eu de nombreux spectateurs, ce qui a été agréable pour tous. Les participations ont rapporté 145 euros pour la coopérative commune aux deux écoles, moins que l'an dernier (160.40e).

Les enfants ont reçu des cadeaux : Un album par enfant pour l'école de Noailhac et des bancs pour la classe. Ceux de Lagleygeolle ont reçu un roman par élève et des buts avec des ballons de handball pour la classe.

L'association des parents d'élèves a offert des chocolats à tous les élèves du RPI.

Les enseignants souhaitent qu'à partir de l'année 2014-2015, le spectacle de fin d'année s'organise en juin afin de laisser plus de temps de préparation.

- Activités culturelles et sportives:

- Rencontres sportives USEP:

Les élèves de Lagleygeolle ont participé à la course longue le lundi 25 novembre au matin. La prochaine rencontre sera du rugby pour les élèves de Lagleygeolle le vendredi 18 avril. Dans le cadre de l'USEP, les élèves de Lagleygeolle bénéficient de séances d'initiation à l'escrime avec un intervenant extérieur. Cette intervention est financée par la coopérative scolaire.

Les deux classes continuent d'aller au gymnase de Meyssac (les transports sont financés par les deux communes).

Les séances de piscine sont prévues du 19 mai au 27 juin pour 6 semaines à raison de 2 séances par semaine pour les élèves de Noailhac (lundi et jeudi) et d'une séance pour Lagleygeolle le mercredi matin. Les soucis d'accompagnateurs ont été discutés lors de la réunion piscine du 20 mars car peu de parents peuvent accompagner. Comme l'an passé, les communes cherchent à embaucher une personne supplémentaire encadrant les classes pour la piscine.

- Sorties et animations culturelles:

Les élèves des deux écoles ont assisté à des spectacles musicaux avec les JMF et le théâtre des 7 collines, lors de la première période. Avec les travaux de la salle du Val de Collonges, il y a eu un manque de place donc les élèves n'ont pas pu assister au spectacle de décembre.

- Matériel et travaux:

- Lagleygeolle:

La maitresse souhaiterait que les panneaux électoraux soient retirés du local de sport afin de pouvoir y ranger les nouveaux buts de Handball et les paniers de basket. Elle aimerait également que le bac de terre soit labouré et qu'on y ajoute du terreau afin de faire des plantations.

- Noailhac:

Le maitre remercie la mairie pour l'aménagement du coin jardin dans la cour et en souhaiterait un autre. Il redemande la pose des rideaux du tbi et aimerait des rideaux pour couvrir les étagères de la classe.

- Questions diverses:

Les effectifs de l'an prochain s'annonçant à la baisse, nous souhaiterions que les municipalités rappellent l'importance que les enfants, des deux communes, soient scolarisés dans les écoles du RPI. D'autant que les enfants scolarisés à l'extérieur coûtent de l'argent aux communes alors que les élèves de l'école permettent d'avoir des subventions.

Noailhac aurait 10 élèves et Lagleygeolle aurait 14 élèves s'il n'y a pas de départ.

Les repas de la cantine de Noailhac, servis par le collège de Meyssac présentent des soucis de quantité et d'assaisonnement. Par exemple, la semaine dernière les enfants n'ont eu que deux radis chacun en entrée. Les plats sont souvent trop salés et trop persillés. Certains plats de pâtes et de riz ne sont pas cuits uniformément.

Les représentants des parents d'élèves ont fait passer une enquête sur les nouveaux aménagements et les rythmes scolaires :

La plupart des parents trouvent que les enfants sont plus fatigués avec le travail du mercredi et que finir la classe plus tôt n'est pas forcément pertinent vu que les enfants restent à l'école en périscolaire ou en garderie. Les enseignants en profitent pour rappeler qu'il est important que les enfants soient couchés de bonne heure, ne regardent pas la télévision et ne jouent pas à des jeux vidéo les soirs où le lendemain il y a classe.

Concernant le temps des activités périscolaire, il en ressort que les parents de Lagleygeolle auraient souhaité que les personnes du périscolaire leur soient présentées ou leurs diplômes montrés même si elles semblent compétentes dans les activités proposées. Ils rappellent aussi que le fait que les personnes soient toujours seules avec les enfants sans personnel communal n'est pas sécurisant.

Pour Noailhac, les parents s'inquiètent de la durée du bénévolat car la qualité des activités semble en baisse vu qu'il y a moins de participation des bénévoles.

L'ensemble des parents demande ce qui est prévu pour l'an prochain et à quel prix ?

Les parents d'élèves souhaitent savoir s'il y aura un voyage scolaire, les enseignants cherchent des idées, mais sont ouverts à toutes propositions.

Les parents d'élèves trouvent qu'il y a trop de devoirs en cycle 3, plus particulièrement au niveau des leçons des CE2. La maitresse explique que c'est la différence avec le cycle 2 où les leçons sont plus complexes et que les enfants n'avaient pas l'habitude d'avoir des leçons à apprendre. Néanmoins, elle suit les programmes scolaires qui n'ont pas été allégés. Très peu de devoirs écrits sont à faire à la maison, l'essentiel étant fait en classe. Les séances sont présentées de manière ludique via le tbi avec des vidéos ou des diaporamas pour que les enfants participent, les leçons ne sont que la continuité de la séance travaillée en classe.

Le prochain conseil d'école est fixé en juin à 19h à l'école de Noailhac.